

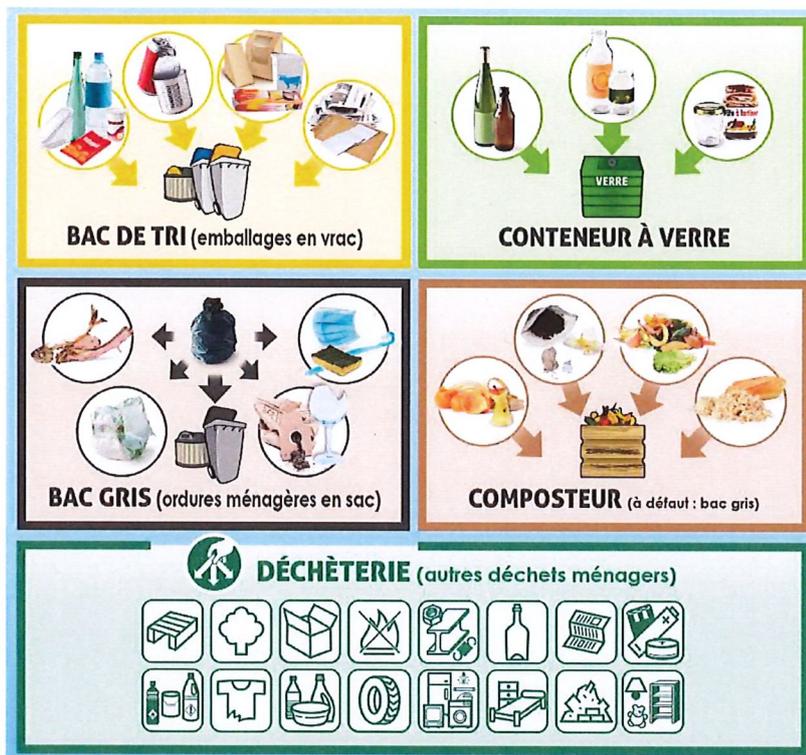
Mesdames, Messieurs les administré(e)s,

Afin d'uniformiser le mode de collecte des déchets sur l'ensemble du territoire du SICTOM du Haut-Jura, vos bacs roulants vont prochainement être retirés et vous devrez vous rendre aux points d'apport volontaire indiqués au verso.

Nous vous demandons de bien vouloir effectuer le **tri** de vos déchets comme cela était le cas avec les bacs roulants.

**La couleur jaune des trappes d'ouverture des conteneurs « EMBALLAGES » remplace le bleu afin de se conformer aux normes nationales, mais les règles de tri sont identiques.**

Les consignes à respecter sont les suivantes :



Nous vous rappelons qu'il est **strictement interdit** de déposer des déchets autour de ceux-ci sous peine d'amende.

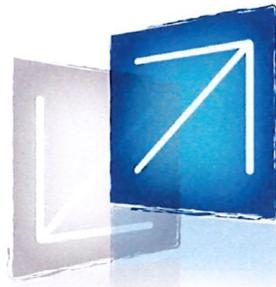


Les cartons doivent être déposés à titre **gratuit** en déchèterie.

Pour information, la **déchèterie de Moirans-en-Montagne** est **ouverte de 8h15 à 12h45 et de 13h15 à 17h**, elle est **fermée le lundi et le mardi**. D'autre part, la **déchèterie du Plan d'Acier à Saint-Claude** est **ouverte toute la semaine sauf dimanche et jours fériés, de 8h15 à 12h45 et de 13h15 à 17h**.

Pour toute information, vous pouvez nous joindre au 03.84.45.52.98, nous nous ferons un plaisir de vous répondre.

Vous pouvez également vous rendre sur notre site [www.sictomhautjura.fr](http://www.sictomhautjura.fr) ou sur notre page Facebook régulièrement alimentés.



le tri

SICTOM  
du Haut Jura

**ATTENTION :**

**Changement du système de collecte  
des déchets ménagers**

Dès le mardi 11 juin 2024, mise en service des  
conteneurs semi-enterrés « DECHETS » et « EMBALLAGES »

Les points de collecte à votre disposition se situeront :

**COMMUNE DE MEUSSIA**

- D27 rue de Champagne
- Rue Sous La Tour
- Grande rue
- Rue de Giron

**Dernière collecte des bacs roulants**

Le mardi 11 juin 2024 pour les bacs « gris »

Le jeudi 13 juin 2024 pour les bacs « bleus »

ATTENTION

Les bacs « gris » et « bleus » seront retirés après  
le passage de la benne de collecte  
(veuillez laisser vos bacs à disposition ce même jour)

Suivant votre lieu de résidence, choisissez le point d'apport volontaire  
le plus adapté à vos déplacements afin d'y déposer vos déchets.

Les conteneurs semi-enterrés « déchets » et « emballages »  
remplacent les bacs roulants gris et bleus

mais les consignes de tri ne changent pas



**SICTOM du Haut-Jura**

2 chemin de la Soule, Z.I, 39200 SAINT-CLAUDE – Tél. 03 84 45 52 98 – Fax. 03 84 45 51 05  
e-mail : [sictom-du-haut-jura@sictomhautjura.fr](mailto:sictom-du-haut-jura@sictomhautjura.fr), site internet : <https://sictomhautjura.fr>